Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260408-DCM2026039-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 08 avril 2026

Date de la convocation : 02 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
L'an deux mille vingt-six, le huit avril mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur COLLET, Maire.
PRESENTS (32) : M COLLET, M HATTE, Mme SAINT-HONORE, M BANI, Mme TALON, M AMAD, Mme MEURISSE, Mme BELLOIR, Mme ROBIN, M DECAN, M MARSAULT, M GICQUEL, Mme MOANAVOLA, M RETHO, Mme MAUFRAIS, Mme DESSABLES, Mme LYNDA, M NOURRY, Mme BECCIU, M DELORME, Mme CLEMENT, M AYEL, M PEPIN, M BRIAND, Mme LECOQ, Mme FRIOT, M PRIEUR, Mme DUCAMIN, M CHEMIN, Mme BASLE, M HAGGAN, M ROUMAGNE, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (1) : Mme TOUNKARA, conseillère municipale.
PROCURATIONS DE VOTE (0)

M BANI a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2026.039 Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande – Election des membres

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2121-21 et L.2122-22 d'une part, et L.1411-5, L.1414-2 et L.2121-21, D.1411-1 et suivants d'autre part ;
- **VU** le Code de la Commande Publique (CPP) ;
- **VU** la délibération n°2026.034 en date du 28 mars 2026 approuvant la création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande, pour la durée du mandat, et fixant les modalités matérielles de dépôt des listes candidates ;
- **VU** le rapport présenté en séance par le Maire ;
- **CONSIDERANT** que la CAO doit être composée, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, de cinq membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en respectant le principe de la représentation proportionnelle ;
- **CONSIDERANT** que cinq membres suppléants sont élus selon les mêmes modalités ;
- **CONSIDERANT** que l'élection des membres de la CAO doit avoir lieu à bulletins secrets, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité ;
- **CONSIDERANT** que 2 listes ont été déposées dans les conditions fixées par la délibération susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260408-DCM2026039-DE

2 listes ont été déposées dans les conditions fixées par délibération n°2026.034 précitée, comme suit :

- Liste conduite par Monsieur Emmanuel HATTE :

Titulaires	Suppléants
Emmanuel HATTE	Alain DECAN
Malik BANI	Simon AYEL
Marcelline ROBIN	Guillaume DELORME
Tombovelo Achiraf AMAD	Morgane DESSABLES
Audrey MAUFRAIS	Gwendoline BECCIU

- Liste conduite par Madame Marie DUCAMIN :

Titulaires	Suppléants
Marie DUCAMIN	Martine FRIOT
Laurent PRIEUR	Edwin HAGGAN
Sylvie LECOQ	Marie BASLE

Après un vote à bulletin secret, il a été obtenu les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	32
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (article L.65 du Code électoral)	1
Nombre de suffrages exprimés	31
Sièges à pourvoir	5
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir)	6,20

Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus forte reste	TOTAL
Liste conduite par Monsieur Emmanuel HATTE 24 suffrages	3	1	4
Liste conduite par Madame Marie DUCAMIN 7 suffrages	1	0	1

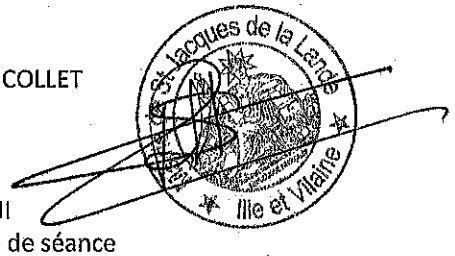
Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260408-DCM2026039-DE

Sont donc élus en tant que membres titulaires et membres suppléants de la CAO de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande :

Membres titulaires	Membres suppléants
Emmanuel HATTE	Alain DECAN
Malik BANI	Simon AYEL
Marcelline ROBIN	Guillaume DELORME
Tombovelo Achiraf AMAD	Morgane DESSABLES
Marie DUCAMIN	Martine FRIOT

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 14 avril 2026

Sébastien COLLET
Maire



Malik BANI
Secrétaire de séance



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 16/04/26
Publié sur le site de la Ville le : 16/04/26
Par le service affaires générales